



2013

Adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio

Adhérer au Club des Territoires, c'est...

- Soutenir une politique nationale ambitieuse de développement de la restauration collective Bio et véhiculer des valeurs fortes favorisant les démarches collectives, transversales, cohérentes et durables, permettant de changer notre rapport à l'alimentation.
- Participer aux travaux menés aux échelles nationale et régionale pour la promotion d'une restauration durable respectueuse de la santé de ses convives.
- Pouvoir échanger entre territoires sur des problématiques communes ou dans des contextes comparables et bénéficier de retours d'expériences sur des réalisations

Etre membre du Club des Territoires, c'est aussi accéder à...

- Une **rencontre annuelle** qui permet aux adhérents de témoigner de leur parcours, de transmettre leur savoir-faire et d'échanger sur les facteurs de réussite
- Des **salons et évènements** autour de la bio et de l'alimentation
- Un **centre de ressources** et une **boîte à outils** pour développer son propre projet
- Des **publications** avec toute l'actualité de la restauration collective bio
- L'**observatoire des collectivités membres** pour évaluer les avancées de la restauration collective bio et valoriser son expérience

Le Club des Territoires — Un Plus Bio
68 bis avenue Jean Jaurès
30900 NIMES
Tél : 09 82 58 26 41
Fax : 09 82 60 90 04
courriel : unplusbio@unplusbio.org
www.unplusbio.org

**Collectivement,
La restauration bio avance**



2013

Ne pas remplir

N° d'adhérent

Adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio

COLLECTIVITE

Adresse

Code postal / Ville

NOM et Prénom du référent

Tél

Fax

Mobile

Courriel

J'acquiesce la cotisation à l'ordre de Un plus bio

Cocher la case qui vous concerne et calculez votre cotisation

Vous êtes :

Une commune de moins de 12 000 habitants

Une commune de plus de 12 000 habitants

Une communauté de commune ou d'agglomération

Un territoire de projet (Pays, Pnr)

Un conseil général

Un conseil régional

Pour calculer votre cotisation

Nb d'habitants

Cotisation

	Pour calculer votre cotisation	Nb d'habitants	Cotisation
<input type="checkbox"/> Une commune de moins de 12 000 habitants	225 € par an		€
<input type="checkbox"/> Une commune de plus de 12 000 habitants	$225 + 0,0125 \times \text{nombre d'habitants}$ (Plafond 8 000 €)		€
<input type="checkbox"/> Une communauté de commune ou d'agglomération	$225 + 0,0125 \times \text{nombre d'habitants}$ (Plafond 8 000 €)		
<input type="checkbox"/> Un territoire de projet (Pays, Pnr)	$0,005 \times \text{nombre d'habitants}$ (Plafond 5 000 €)		€
<input type="checkbox"/> Un conseil général	$0,005 \times \text{nombre d'habitants}$ (Plafond 10 000 €)		€
<input type="checkbox"/> Un conseil régional	$0,0015 \times \text{nombre d'habitants}$ (Plafond 12 000 €)		€

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de Un plus bio

Notre organisme s'engage à payer par mandat administratif la somme de €, et demande à l'association Un plus bio de lui faire parvenir une facture et un RIB

J'autorise le Club des Territoires à diffuser mes coordonnées aux particuliers et aux organismes intéressés par notre projet.

Ne rien inscrire dans ce cadre, merci.

Chèque n°
Banque :

Mandat administratif
Facture n° :